

[Texte]

The Atlantic Accord Implementation Bill will establish a \$300 million Canada-Newfoundland Offshore Development Fund, designed to ensure that the people of the province are in a position to benefit from offshore development in Newfoundland and Labrador.

As I said before, Mr. Chairman, the essence of Bill C-92 has been incorporated into Bill C-94. The two bills are excellent examples of legislation which serves national interests and regional aspirations at the same time.

I want to conclude by assuring you that the amendments we will be tabling will be dealt with during clause-by-clause review. They are drafting amendments, many of them requested by the industry for clarification purposes.

Before you begin your questions, I would like to introduce the officials who accompanied me here today to assist in answering the questions of this committee.

• 1605

They are, George Anderson, the Assistant Deputy Minister of Energy Policy, Programs and Conservation; Tamara Rybkin, legal counsel of COGLA; Ray Quesnel, legal consultant; Professor Roland Harrison, legal consultant, who has been very much involved in the drafting of the bill. Professor Harrison is now with the University of Ottawa, formerly with Dalhousie and formerly of our department.

So, Mr. Chairman, I am in your hands.

The Chairman: I believe our original agreement at our first planning committee meeting was that we would have ten minutes for the first round of questioning and any second, third, or fourth round would be limited to five minutes.

Mr. MacLellan.

Mr. MacLellan: Thank you very much, Mr. Chairman.

Madam Minister, you mentioned that the back-in provision will be done away with in Bill C-92. Recently you met with the Energy Minister of Nova Scotia and said that an agreement has been elusive so far; it has been revised. Now, when, if ever, is this agreement going to be signed with the Province of Nova Scotia?

Miss Carney: Mr. Chairman, I am hoping to sign the agreement very shortly. We have, at the official level, been finalizing the last of the technical issues that have to be addressed, and as soon as those technical issues can be approved through the process, which involves other departments, as you know, I look forward to signing the bill as quickly as possible.

I think it is fair to say that all parties are in agreement on the bill. It is simply a matter of changing, as you know, existing legislation which is in place and making sure that the

[Traduction]

En outre, le projet de loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique établit un fonds de développement Canada-Terre-Neuve de 300 millions de dollars, dont le but est de permettre aux Terre-neuviens de tirer profit de la mise en valeur du secteur offshore de Terre-Neuve et du Labrador.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, monsieur le président, l'essentiel du projet de loi C-92 a été intégré au projet de loi C-94. Ces projet de loi constituent deux excellents exemples de textes législatifs qui à la fois desservent les intérêts nationaux et répondent aux aspirations régionales.

Pour conclure, je tiens à vous assurer que les amendements qui seront déposés seront pris en ligne de compte pendant l'étude article par article. Ces amendements touchent le libellé du projet de loi et bon nombre d'entre eux visent à rendre le projet de loi plus clair, en réponse aux demandes formulées par ce secteur de l'industrie.

Avant de passer aux questions, j'aimerais vous présenter les fonctionnaires qui m'accompagnent.

Il s'agit de George Anderson, sous-ministre adjoint, Analyse de la politique énergétique, Programme et conservation, Tamara Rybkin, conseillère juridique de l'Administration du pétrole et du gaz des Terres du Canada; Ray Quesnel, conseiller juridique; professeur Roland Harrison, conseiller juridique, qui a beaucoup participé à la rédaction du projet de loi. Il travaille maintenant à l'Université d'Ottawa et il était avant à Dalhousie et encore avant à notre ministère.

Monsieur le président, nous sommes prêts.

Le président: Je crois que nous avons décidé, lors de notre première réunion du comité de planification, que nous aurions 10 minutes pour le premier tour de questions et que nous limiterions les deuxième, troisième et quatrième tours à cinq minutes.

Monsieur MacLellan.

M. MacLellan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame la ministre, vous avez indiqué que le projet de loi C-92 éliminerait la disposition touchant la possibilité de réintégration. Vous avez récemment eu une rencontre avec le ministre de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse et déclaré que l'on n'était pas jusqu'ici parvenu à un accord; or l'accord a été révisé. Peut-on espérer qu'un tel accord sera jamais signé avec la province de la Nouvelle-Écosse?

Mme Carney: Monsieur le président, j'espère signer l'accord très rapidement. Nous en sommes à finaliser les derniers détails techniques et, dès que cela aura été approuvé par tout le monde, notamment par certains autres ministères, j'espère que nous le signerons très rapidement.

Je crois qu'on peut dire que toutes les parties sont d'accord. Il s'agit simplement de modifier la loi existante en veillant à ce que les modifications proposées puissent être adoptées aussi vite que possible.